



les coteaux  
bordelais  
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2021-48

**Objet : Délibération portant participation au Défi Foyers Alimentation Positive**

Conseillers en exercice	29	Pour	27
Conseillers présents	21	Contre	
Quorum	15		
Conseillers représentés	6		
Suffrages exprimés	27		
Date de convocation	07/X/2021	L'an 2021, le 20 octobre à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis dans la salle des fêtes de Croignon, sous la présidence de Christian SOUBIE	
Date d'affichage	11/X/2021		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Patrick BONNIER**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire		Axelle BALGUERIE
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCAICHIPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	X	
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac		Hélène LE ROUX
Dominique DERUE	Bonnetan	X	
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf	X	
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses		Jean-Antoine BISCAICHIPY
Hélène LE ROUX	Pompignac	X	
Nathalie MAVIEL	Sallebœuf	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	Abs	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	Abs	
Gérard SEBIE	Pompignac		Patrick BONNIER
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac		Emmanuel KERSAUDY

Affiché, le

22 OCT. 2021

N° 2021-48

**Objet : Délibération portant participation au Défi Foyers Alimentation Positive**

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 6 octobre 2021

Rapport de synthèse :

Le Défi Foyers à Alimentation Positive (FAAP) est une action portée par le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers, en partenariat avec des relais locaux, permettant de faire le lien entre les foyers participants et le Défi dans son ensemble. Le Défi FAAP est une marque nationale de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique.

L'objectif du Défi FAAP est d'accompagnement et sensibiliser les foyers participants à devenir acteurs de leur alimentation, mieux consommer, se tourner vers une alimentation saine et de qualité, sans dépenser plus.

Les foyers se verront proposer des animations et ateliers de sensibilisation, de cuisine, de jardinage, ainsi que des temps conviviaux durant 6 mois.

Les 50-60 foyers du Cœur Entre-deux-Mers sont répartis en équipe, gérées chacune par des structures relais. Sur la communauté de communes des Coteaux Bordelais, les CCAS de Carignan-de-Bordeaux et de Camarsac seront relais dans la gestion et l'animation de l'équipe de ce territoire.

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. De s'engager dans le Défi Foyers Alimentation tel que présenté ci-dessus
2. De participer à hauteur de 1 000,65 € (soit 20% du montant global) au défi par un versement aux 2 structures porteuses (CCAS de Camarsac : 184,26€ et CCAS de Carignan de Bordeaux : 816,39€)

**Le Président :**

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)






Fait à Tresses, le 20 octobre 2021

Le Président  
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

# Bordereau de signature

## Délibération portant participation au Défi Foyers Alimentation Positive

Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	21/10/2021	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS</i> <i>Coteaux Bordelais</i>	21/10/2021	
Christian Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	21/10/2021	  Certificat au nom de <u>Christian SOUBIE</u> (Maire, COMMUNE DE TRESSES), émis par <u>ChamberSign France CA3 NG Qualified eID</u> , valide du 14 avr. 2021 à 11:06 au 14 avr. 2024 à 11:06.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // Coteaux\_Bordelais\_DGS\_Président